

# SYNDICAT MIXTE DES BASSINS VERSANTS DE LA POINTE DE CAUX



Le Syndicat Mixte des Bassins Versants de la Pointe de Caux (SMBV) est une collectivité territoriale ayant entre autres pour compétence de sensibiliser, de conseiller et d'apporter un appui technique aux acteurs du territoire sur la gestion des ruissellements d'eau pluviale et la maîtrise des

## Action de communication sur le risque

Pour sensibiliser les élèves des écoles primaires à la connaissance et à la conscience des risques d'inondations, le SMBV a conçu une exposition itinérante s'appuyant sur des panneaux d'information et des maquettes pédagogiques. Le programme présenté s'ancre tout d'abord sur le cycle de l'eau puis traite successivement de la problématique de ruissellement et d'infiltration (tests à l'appui sur différentes natures de sols

**Cette animation a été menée dans des classes de CM1-CM2 auprès d'une vingtaine d'établissements de la Pointe de Caux durant l'année scolaire 2008-2009. Pour Fontenay l'animation est prévue en DEC 2009\* ( sous réserve)**

Au titre de ses actions de sensibilisation, de conseil et d'appui technique auprès de la profession agricole pour lutter contre le ruissellement et les phénomènes d'érosion des sols, les animatrices agricoles du SMBV ont mis en place différentes actions en 2009 :

- L'organisation de quatre démonstrations de conception de fascines
- La promotion des Mesures Agri Environnementales Territorialisées (MAET)
- La promotion et le financement des intercultures
- La promotion des aménagements d'hydraulique douce

En janvier dernier, deux démonstrations de conception de fascines (filtres à particules constitués de branches de saule vivant évoluant à terme vers une haie - Voir photo) ont été mises en place sur les exploitations de Monsieur Derrey à Sainneville sur Seine et de Madame Grancher à Fontenay et que vous pouvez, si vous le souhaitez, visiter sur demande. Ces deux journées ont attiré une soixantaine de visiteurs.

Le SMBV organise aussi la démonstration de matériel agricole innovant. En mars, par exemple, il a organisé une démonstration de houe rotative sur céréales d'hiver puis en mai, une démonstration d'un matériel permettant de réaliser des micro-barrages entre les rangs de pommes de terre. Ces deux manifestations ont mobilisé 40 personnes environ.

D'autre part, les animatrices agricoles assurent la promotion des MAET (Mesures Agri- Environnementales Territorialisées) chaque année depuis 2007. Ces mesures incitent financièrement les exploitants au maintien de leurs prairies judicieusement positionnées (fonds de

Enfin, le SMBV de la Pointe de Caux fait la promotion de petits aménagements d'hydraulique douce de type haies et fascines. Ces aménagements peuvent être financés par le Département et l'Agence de l'eau à hauteur de 80%. **8 agriculteurs se lancent dès cet hiver dans l'implantation de haies ou de fascines pour résorber les problèmes de coulées de boues vers les voiries, les habitations, ou tout simplement pour éviter l'apparition de ravines sur leurs parcelles et préserver leurs sols.**

Photos de la fascine de Monsieur Grancher - Fontenay

**Syndicat Mixte des Bassins Versants de la Pointe de Caux**  
2 rue de la Lézarde – 76133  
EPOUVILLE  
Téléphone : 02 35 55 06 95 –  
Fax : 02 35 24 51 28  
E-mail :  
smbv.pointedecaux@wanadoo.



phénomènes d'érosion. Son territoire d'actions est constitué des bassins versants de la Lézarde, de l'Oudalle et des vallons secs au nord du canal de Tancarville. Au titre de cette compétence, un certain nombre d'actions ont été menées en 2009, parmi lesquelles figurent celles présentées ci-après.

et différentes occupations de sols), de la genèse des inondations au sein d'un territoire appelé bassin versant (cette dernière notion est illustrée par simulation des écoulements d'eau sur une reconstitution en trois dimensions de la région Pointe de Caux), de l'impact des activités humaines sur les écoulements, pour aborder finalement les principales mesures de prévention des inondations engagées localement.

## Actions de gestion des ruissellements agricoles et des phénomènes d'érosion

vallées, amont d'habitations ou de bassins de rétention...) ou à la remise en herbe de zones érosives identifiées dans les Plans Communaux d'Aménagements d'Hydraulique Douce réalisés en concertation avec la profession agricole entre 2006 et 2008. Dans le cadre de cette opération, les animatrices agricoles organisent des réunions d'information sur le dispositif puis rencontrent individuellement les exploitants agricoles. Cette année, elles ont contacté plus de 130 agriculteurs. **Une soixantaine ont été rencontrés et parmi eux, 20 se sont engagés dans la démarche en 2009.**

Parallèlement, le SMBV de la Pointe de Caux propose aux agriculteurs du territoire le financement des semences d'intercultures (moutarde, avoine, phacélie...) pour limiter les sols nus l'hiver après la récolte et ainsi lutter contre l'érosion et les ruissellements. **Un peu plus de 100 agriculteurs participent à cette opération chaque année, ce qui correspond à la couverture de plus de 2000 ha.**